

ABONNEMENT

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	80
Réclames, — — — — —	90
Faits divers, — — — — —	75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 MARS

## LA PAIX

Il ne faut pas se laisser aller trop facilement à l'optimisme. Il paraît certain cependant que l'avènement de Frédéric III au trône impérial d'Allemagne marque une ère de détente véritable et que le nouvel empereur est animé d'un sincère désir de maintenir la paix. Une dépêche de Munich apporte aujourd'hui, à cet égard, un renseignement fort intéressant. L'empereur Frédéric, en réponse à une lettre de félicitations, vient d'écrire une longue lettre au prince Léopold de Bavière, fils cadet du prince-régent et ami intime du nouvel empereur. Voici le passage principal de cette lettre :

« Je compte sur le concours de mes amis dévoués pour m'aider à consolider cette paix dont l'Allemagne elle-même a si grand besoin. Dites partout que je veux la paix et que tous les efforts de ma politique auront pour but de la maintenir. »

Dans une lettre adressée au prince-régent de Bavière, l'empereur se sert à peu près des mêmes termes, exprimant l'espoir que l'année se passera sans que la paix soit troublée en Europe.

Ce sont là des assurances qu'on doit enregistrer avec satisfaction en exprimant le vœu que l'espoir qu'elles font naître ne soit pas démenti par les événements ultérieurs.

## INFORMATIONS

### TROIS TRIOMPHES

M. Wilson acquitté en Cour d'appel  
 M. Félix Pyat élu à Marseille !  
 M. le général Boulanger acclamé spontanément dans l'Aisne par 45,000 voix !  
 Trois triomphes en deux journées : celui de la Corruption, celui de la Commune, celui de la Dictature, ces trois grâces de la République, qui, toutes eues maintenant, disputent la faveur des faubourgs.

La Lanterne proteste contre les agissements de l'administration à Marseille :

« Les bulletins portant le nom du général Boulanger ont été saisis par la police dans les Bouches-du-Rhône.

» Non contents d'arrêter les porteurs de bulletins, les agents du gouvernement ont fait déclarer nuls les bulletins portant le nom du général Boulanger. »

Elle publie la dépêche suivante de Marseille :

« Ce matin, à dix heures, au moment où le vote en faveur du général Boulanger s'accroissait vivement, la police a fait retirer les distributeurs de bulletins, arguant de l'article 3 de la loi, commentée par une circulaire du ministre de la justice, portant que les bulletins doivent porter le nom de l'imprimeur.

» Nous avons protesté devant le commissaire central, mais ce fonctionnaire s'est opposé formellement à la distribution des bulletins portant le nom du général Boulanger. »

Les couloirs du Palais Bourbon offraient hier l'animation tumultueuse des journées politiques. Le programme de la séance était peu alléchant : projet de loi sur la caisse de retraite et secours pour les ouvriers mineurs. Mais les nouvelles sont graves. Les élections de l'Aisne et des Bouches-du-Rhône dénotent un dangereux état d'esprit. L'apparition de M. Félix Pyat sur la scène politique est envisagée comme le prélude de sombres journées révolutionnaires.

Des personnalités de la Commune grouillent dans le salon de la Paix. On y annonce déjà que jeudi prochain l'armée socialiste descendra des hauteurs de Montmartre et de Belleville pour porter triomphalement au Palais-Bourbon le vieux révolutionnaire que les électeurs des Bouches-du-Rhône ont élevé sur le pavois.

L'anarchie faisant son entrée au Parlement, alors que la dictature menace d'en enfoncer les portes ! La journée du 25 mars

est instructive : la nécessité d'opposer résolument la monarchie qui s'est affirmée nettement dans l'élection de l'Aisne et des Bouches-du-Rhône, en dépit de l'égarément des masses électorales, apparaît à tous les esprits sérieux, même à ceux prévenus jusqu'à ce jour. Là est le salut.

L'acquiescement de M. Wilson et de ses co-accusés a produit une certaine stupeur ; mais elle s'est dissipée instantanément. Que nous importe, au reste, disait-on, les contradictions de la magistrature nouvelle dont la République nous a dotés ! L'effet moral est produit. Le pays sait à quoi s'en tenir sur les scandales de la République et sur « les défaillances morales » dont parle le jugement.

### ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Ont été élus dimanche :  
 A Roubaix (Nord), M. Largillière, républicain.  
 A Villendrant (Gironde), M. Lalanne, conservateur.  
 A Gultre (Gironde), M. Defargue, conservateur.

### LA MISSION ALLEMANDE A PARIS

Le comte von Alten, ambassadeur extraordinaire du gouvernement allemand, a remis hier à M. le Président de la République une lettre autographe de l'empereur Frédéric III le remerciant d'avoir envoyé une mission française aux obsèques de l'empereur Guillaume.

### VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République a reçu lundi la visite de trois délégués de la Chambre de commerce française de Bruxelles : MM. Charles Rolland fils, président ; Félix Bouvallet et O. François.

Ces messieurs venaient inviter M. Carnot à assister, pendant son séjour à Bruxelles, à une fête que donnerait en son honneur leur Chambre de commerce.  
 Le Président les a remerciés vivement et

a répondu qu'un seul voyage était, dès à présent, officiel : celui de Bordeaux ; mais, s'il se décidait à se rendre dans le département du Nord et en Belgique, ce serait vers la fin de mai ; il se ferait alors un plaisir d'accepter l'invitation que des compatriotes venaient si cordialement lui offrir.

Le voyage de Bordeaux se rattache à une foule de questions qui intéressent la Gironde.

M. Carnot assistera à l'inauguration des Facultés de médecine et de pharmacie, de l'Aspéc des Enfants-Assistés et du Parc-Bordelais.

Trois ministres, MM. Fallières, Faye et Sarrien, accompagneront le chef de l'Etat dans ce déplacement.

Deux étapes promises dans le voyage de Bordeaux : Agen et Périgueux.

Des affiches placardées depuis quatre jours dans ces deux villes annoncent la promesse faite à la municipalité par le chef de l'Etat.

### LE RENOUVELLEMENT PARTIEL

Les députés cherchent par tous les moyens à prévenir les conséquences possibles de l'agitation boulangiste. Les uns proposent le rétablissement du scrutin d'arrondissement, les autres demandent le renouvellement partiel de la Chambre pour éviter un trop grand courant électoral qui pourrait emporter la République, avec les députés.

Trois propositions ont été déposées depuis quelque temps, ayant toutes trois pour objet le renouvellement partiel de la Chambre.

M. Dupuy (Aisne) propose que le renouvellement se fasse par tiers tous les deux ans.

M. Méron et M. Collava propose chacun que le renouvellement se fasse par moitié tous les ans.

La commission a adopté le système de renouvellement par moitié tous les trois ans, avec partage des départements en deux séries alternatives.

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

### L'Institutive à Berlin

PAR M<sup>lle</sup> MARIE MARÉCHAL.

#### CHAPITRE XIII

Raoul est parti, mais le cœur de Giselle reste en fête.

Ne sait-elle pas qu'au premier jour elle ira le rejoindre ? Son exil ne peut durer éternellement ; et alors Berlin lui paraît plus gai, plus souriant que tout ce qu'elle a vu pendant son long voyage.

Elle continue avec sa petite élève la vie intelligente qu'elle a adoptée dès son arrivée à Méran : promenades, lectures, musique, leçons. Peut-être est-elle la seule des baigneuses à avoir ainsi arrangé son existence. Pour tous, les journées se décomposent ainsi :

Déjeuner, bain, redéjeuner, autre bain, goûter, dîner, souper.

Les promenades ne comptent que comme aiguillon pour réveiller les estomacs paresseux. Elles sont bien jolies pourtant, ces promenades ! Les prairies se montrent encore luxuriantes de fleurs.

Les routes sont bordées de buissons aromatiques laissant pendre leurs grappes de fleurs rouges que ne désavouerait pas un jardin d'hiver.

Les saules et les acacias de la villa Passew sont pleins de chants d'oiseaux, mais Frida déclare que ni les oiseaux, ni les papillons ne l'amuse plus depuis le départ de Raoul.

Quel aimable compagnon de jeux il faisait pour la petite fille ! avec quelle joie elle le retrouvera à Berlin !

— Il faudra le garder pour nous deux, dit-elle à son institutive, comme s'il s'agissait d'un jouet favori. Nous lui donnerons rendez-vous au Jardin des Plantes, les jours où maman et mes sœurs restent à la maison pour recevoir des visites.

Giselle sourit à ces projets enfantins, mais que de rêves aussi elle caresse au fond de son âme !

— Béni soit Dieu ! répète-t-elle sans cesse. Après de longs orages, après des jours sans soleil, voilà le rayon attendu ! J'ai foi de marcher seule dans le désert aride ; je commence à entrevoir l'oasis et les fontaines rafraîchissantes !

Et elle compte les heures qui la séparent encore de la réunion définitive.

De ce côté, tout est mystère !

Dorothee sourit d'un méchant sourire, quand Frida fait allusion devant elle au retour à Berlin. Ce sourire semble calqué sur celui de la comtesse de Gastein. Il est moins dédaigneux, moins

aristocratiquement hantain, sans doute, mais tout aussi méchant quand il s'arrête sur la Française.

Ce sont les mêmes lèvres serrées, implacables, qui savourent lentement, froidement, le miel de la vengeance.

Ce mot est vrai, tout singulier qu'il puisse paraître.

N'y a-t-il pas des êtres pour lesquels les mauvais sentiments seuls peuvent avoir de la douceur ?

Offrez au tigre altéré la source de lait où se désaltère l'agneau, il se détournera avec dégoût ; ce qu'il lui faut, c'est le sang encore chaud de la victime.

Giselle ne peut s'empêcher d'éprouver quelque secrète inquiétude en présence de ce sourire. Puis, elle se rassure. Il faudra bien un jour ou l'autre que la comtesse rappelle sa fille à Berlin, et, grâce à Dieu, il ne lui appartient pas d'en éloigner Raoul. Ah ! si le frère bien-aimé devait se trouver entre les serres de la cruelle comtesse, c'est alors que Giselle tremblerait !... Pour son propre compte, elle se sent prête à la lutte, non pas par la résistance armée, mais par la résignation, qui compte sur le secours de Dieu.

Enfant, la Providence vous aidera ; le pilote divin conduira votre navire en détresse, mais le point noir, encore imperceptible dans les profondeurs du ciel, devient d'heure en heure plus menaçant !

Demain, l'ouragan éclatera dans sa fureur. Il sèmera autour de vous la ruine et la désolation. Vos jeunes espérances seront moissonnées dans leur fleur, et encore une fois vous pourrez croire que, seule ici-bas, vous ne devez, même un instant, tremper vos lèvres à la coupe du bonheur !

La correspondance est presque quotidienne entre Dorothee et sa maîtresse. La méchante soubrette, comme on le pense bien, n'a pas perdu son temps à l'égard de Raoul. Elle a déploré, dans les termes les plus véhéments, l'abandon où la jeune comtesse Frida s'est trouvée pendant le séjour du lieutenant de Mergy.

« Ce jeune homme, écrivait-elle, s'est montré d'ailleurs d'une familiarité fort inconvenante à l'égard de ma jeune maîtresse ; il semblait oublier à toute heure qu'il s'adressait à la fille de Son Excellence la comtesse de Gastein. »

Si Giselle avait pu voir l'expression du visage de la comtesse, à la lecture de cette lettre insidieuse, elle aurait frémi, et bien plus encore si elle avait pu entendre ces paroles échappées de ses lèvres minces, comme un sifflement de serpent :

— Elle me payera tout cela !

#### CHAPITRE XIV

Un matin, Dorothee se présente dans la chambre de Frida, où se donnait la leçon de piano. La petite fille commençait à jouer avec goût ; ce



Le *Sicéle* décompose les groupes parlementaires. Il trouve que la Chambre est ainsi composée :

Droite.....	475 membres
Union des Gauches.....	155 —
Gauche radicale.....	80 —
Extrême gauche.....	70 —
Indépendants modérés..	70 —
Indépendants radicaux..	30 —

L'Union des Gauches, la Gauche radicale et les indépendants modérés donnent un total de 305 voix.

La Droite, l'Extrême-Gauche et les Indépendants radicaux font un total de 275 voix.

Le *Bulletin municipal* de Paris vient de publier un décret présidentiel autorisant l'érection d'une statue de Danton sur le terre-plein formant angle de la rue de l'École-de-Médecine et du boulevard Saint-Germain, à Paris, conformément à une délibération du Conseil municipal, en date du 30 décembre 1887.

A quand les statues de Robespierre et de Marat ?

#### MAGISTRAT DES NOUVELLES COUCHES

Le conseil supérieur de la magistrature s'est réuni pour statuer sur la poursuite disciplinaire dirigée par le procureur général contre M. Canel, président du tribunal civil de Dreuillan, accusé de manquement au devoir professionnel, d'immoralité dans sa conduite et d'abus de comptabilité dans la gestion des finances ; il a ordonné la comparution de M. Canel, devant la Cour, le 7 mai.

#### LA SOIRÉE DE DIMANCHE A MARSEILLE

Des désordres se sont produits à Marseille pendant la soirée de dimanche.

Une affiche placardée par la mairie et donnant les résultats du scrutin de la ville avec une forte majorité pour M. Félix Pyat, a été accueillie par les applaudissements de la foule et les cris de : *Vive la Commune ! Vive la Révolution sociale !*

Plusieurs centaines de personnes se sont portées vers le *Petit Marseillais*, qui soutenait la candidature de M. Fouquier ; les abords du journal étaient gardés par un cordon de gardiens de la paix.

La foule se porta alors devant les bureaux du *Petit Provençal* où M. Pierre Roux, conseiller général, invita les manifestants au calme.

Ceux-ci, après avoir acclamé le journal, se divisèrent en deux groupes dont l'un se dirigea vers les bureaux du *Soleil du Midi*, où il poussa des cris de : *A bas la Monarchie ! A bas la Réaction ! Vive la Révolution !* (Inutile de dire que ce n'était pas la partie saine de la population qui faisait entendre ces hurlements.)

Pendant ce temps, l'autre groupe s'était dirigé vers l'hôtel des Princes, où était des-

jour-là, précisément, elle répétait un petit morceau à quatre mains dont elle se proposait de faire jouer son ami Raoul :

— Car enfin, mademoiselle, il viendra bien à la maison ; maman reçoit l'ambassadeur de France, qui est très aimable pour moi ; vous savez qu'il m'a apporté des bonbons et une poupée de Paris, au dernier jour de l'an ; je lui dirai qu'il faut qu'il amène toujours avec lui M. Raoul.

Le rêve innocent de Frida s'envole à tire d'ailes à l'apparition de Dorothée.

Que pouvait annoncer cet oiseau de mauvais augure ? comme l'appelait la petite fille.

— Je demande pardon à la jeune comtesse de la déranger de ses études, dit Dorothée avec un sourire obséquieux.

Elle affectait de ne s'adresser jamais à Giselle, comme si l'institutrice devait être comptée pour rien.

— Je viens toi demander ses ordres au sujet des bagages.

— Quels bagages ? demanda Frida d'un air d'impatience.

— L'extra-poste part à cinq heures du soir.

— Quelle poste ?... pour aller où ?

— Mademoiselle ne sait donc pas ?... La lettre de ce matin, de M<sup>me</sup> la comtesse, nous ordonne d'arriver au plus vite à Berlin ; et ce n'est pas trop de s'y prendre ce matin, mademoiselle.

endu M. Félix Pyat et acclamait ce dernier qui ne tarda pas à se montrer au balcon pour remercier les manifestants et pousser le cri de : *Vive le peuple !*

La foule s'est retrouvée devant le cercle Bellevue, où les applaudissements et les cris de : *Vive Pyat !* ont recommencé.

Le cercle hissa son pavillon pour saluer les manifestants.

Ceux-ci se rendirent alors sous les fenêtres du comité électoral de M. Fouquier en criant : *A bas Fouquier ! Vive la Révolution !*

C'est bien là le peuple qui fait les révolutions.

La manifestation se dirigea de nouveau vers le *Petit Marseillais*, où elle fut arrêtée net par une charge d'agents de police.

Ayant essayé à diverses reprises de franchir les rangs des agents, elle fut finalement repoussée.

Plusieurs arrestations ont été faites, mais non maintenues.

La foule s'est dispersée peu à peu en présence de l'attitude énergique de la police.

A peine une centaine de personnes allèrent-elles encore sous les fenêtres du *Petit Provençal*, dont la rampe de gaz était illuminée.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### L'École de Saumur à la Fête militaire du Palais de l'Industrie

Le général Rothwiller a soumis au ministre de la guerre, qui l'a approuvé, le programme de la fête militaire que l'armée française donnera à Paris, le lundi 16 avril, au Palais de l'Industrie, au profit de la Société de secours aux blessés.

Le programme serait le suivant :

Première partie du travail d'ensemble par l'escadron des élèves officiers de toutes armes de l'École de cavalerie de Saumur.

Courses de bagues et courses de têtes par les officiers élèves de l'École d'application de Fontainebleau.

Saut des haies par les sous-maîtres des Ecoles de guerre, de Saumur et de Saint-Cyr.

Travail de manège, par les écuyers et sous-écuyers de l'École de cavalerie et de l'École supérieure de guerre.

Travail de carrière avec sauts de haies, par les officiers d'instruction et officiers-élèves de l'École de cavalerie de Saumur.

Deuxième partie du travail d'ensemble de l'escadron d'élèves-officiers de l'École de cavalerie de Saumur.

Charges et défilé général. L'École de Fontainebleau envoie cinquante-cinq chevaux, et l'École de Saumur deux cent cinq.

Les répétitions de ces exercices sont commencées à l'École de Saumur. Elles ont lieu, comme pour le carrousel donné il y a deux ans à Paris, sur l'esplanade du Chardonnet, près des écuries Texel et Valmy.

Un éclair joyeux brilla dans les yeux de Giselle.

Tout accoutumée qu'elle était à contenir cette véhémence de pensées et de sentiments qui faisaient le fond de sa nature intime, elle ne put s'empêcher de laisser éclater sa joie, et serra les petites mains de Frida qui cherchaient les siennes. Dorothée devina que le nom de Raoul sortait du cœur de l'enfant, aussi bien que celui de la jeune fille.

Berlin ! c'était maintenant la patrie pour Giselle. Que le voyage va lui paraître long ! Mais elle aura devant les yeux désormais un point lumineux, brillant et grandissant au milieu des ténèbres ; l'amour fraternel qui remplit son cœur lui fait oublier tout autre chose que le but vers lequel elle marche.

Les ténèbres, c'étaient la séparation et l'absence ! La lumière qui marche en avant comme la nuée lumineuse que Dieu envoya aux Israélites, c'est l'espérance du revoir !

Ce jour-là, à cinq heures, sous le portique vitré du Casino, où se réfugiaient habituellement les buveurs de café et les lecteurs de journaux pendant les ardeurs du soleil, un homme se tenait immobile, dans l'attitude d'une attente qui touchait à l'angoisse.

(A suivre.)

Depuis hier, il pleut presque sans discontinuer, et pendant ce temps le baromètre a subi une dépression considérable : il se tient à 735<sup>mm</sup>.

La Loire est croissante. Cote actuelle : 3<sup>m</sup> 40.

#### MORT DE M. PAUL RATOUIS

La mort vient de faire une nouvelle victime dans les rangs de la vieille société saumuroise, déjà si décimée depuis quelque temps. M. Paul Ratouis a succombé subitement, vendredi 23 mars, chez son gendre, le général Faugeton, gouverneur de Grenoble.

Depuis plus d'un an, on s'apercevait que les années affaiblissaient M. Paul Ratouis. Quoi qu'il en soit, sa famille et ses amis pouvaient espérer encore le conserver au milieu d'eux, et son absence fera défaut aux uns et aux autres.

M. Paul Ratouis a occupé dans notre ville, jusqu'à la limite d'âge, les fonctions de juge de paix du canton Nord-Ouest. Il a été administrateur des Hospices de Saumur, président de la société de secours mutuels *La Saumuroise*, et membre de plusieurs sociétés savantes. Ce dévoué citoyen s'est toujours acquitté de ses fonctions avec un zèle, une urbanité qui lui ont acquis de vives sympathies. Archéologue, dans ses loisirs il s'adonnait à l'histoire de son pays pour lequel cet enfant de Saumur avait un culte tout particulier.

Doué d'une très heureuse mémoire, M. Ratouis a été, dans notre cité, la tradition vivante d'une foule de faits, d'incidents relatifs aux personnes et aux choses du commencement du siècle. Grâce à ses récits historiques, que *l'Echo Saumurois* a été heureux de livrer à ses lecteurs, que d'épisodes de nos annales saumuroises seront transmis à la postérité !

M. Paul Ratouis était âgé de 74 ans. Ses obsèques auront lieu demain mercredi, à 9 heures du matin. Levée du corps à la gare, pour de là être conduit à l'église de Nantilly.

#### CÉSAR-DEMANGEAT

Nous l'avons échappé belle. Notre département a failli avoir à sa tête l'illustre Demangeat, dont la position n'est plus tenable dans la Drôme. C'est le correspondant du *Patriote de l'Ouest* qui en a donné ainsi l'éveil :

« On m'assure qu'il est possible que la préfecture de Maine-et-Loire soit touchée dans le mouvement préfectoral projeté, mais rien de définitif n'est encore fait. Toutefois, il est certain que la préfecture d'Angers est visée par un préfet du Sud-Est qui a appartenu autrefois à l'administration de votre département. On avait parlé de ce fonctionnaire pour la préfecture du Morbihan, mais il préférerait naturellement Maine-et-Loire. Il est certain qu'Angers est plus agréable à habiter que Vannes. »

Le gouvernement, après avoir consulté son dossier, aura compris que l'ancien sous-préfet de Saumur était usé d'avance en Maine-et-Loire et l'a envoyé paître... aux Landes (chef-lieu Mont-de-Marsan).

Mais, à titre de compensation, M. Demangeat reçoit la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il avait été nommé chevalier en janvier 1872.

#### Conférence de M. H. Deloncle

Délégué de la Ligue des Patriotes

Le discours de l'orateur se divise en deux parties. D'abord, il a jeté un coup d'œil rapide sur la situation anormale de la France, par trop divisée, et a dit que le but de la Ligue qu'il représente était d'unir tous les partis et d'appeler à concourir à la grandeur de la Patrie tous les Français, à quelle qu'opinion qu'ils appartenissent.

C'était l'exorde. Le conférencier est entré dans son sujet par des louanges à l'armée française, à l'esprit de discipline qui règne parmi les officiers (la Ligue rejette évidemment les Labordère et les Boulanger) et a déclaré que le militarisme doit se généraliser « par la pénétration, suivant ses expressions, de l'armée dans le pays et du pays dans l'armée, par tout le monde soldat ».

M. Deloncle n'a pas dit que cette théorie sans restriction avait trouvé à la Chambre d'ardents contradicteurs et qu'elle n'avait pu réunir l'unanimité des suffrages ; qu'en

outre, dans l'application, le gouvernement usera de biais pour parer aux inconvénients que son application présentera.

Il a été démontré que tout le monde soldat est aussi peu pratique que tout le monde prêtre, ou tout le monde magistrat, ou tout le monde n'importe quoi. Une nation comprend des éléments distincts, des aptitudes diverses, des besoins multiples, et ne peut vivre et se développer que par le fonctionnement de tous ces organes. La théorie aussi généralisée que l'a présentée M. Deloncle a été combattue maintes fois, et des orateurs des deux partis en ont divulgué assez clairement le but et les motifs. Mais passons.

M. Deloncle a parlé des avantages que retirent l'armée et le régiment en recevant dans leurs rangs des jeunes gens familiarisés avec les nouvelles armes de guerre. Il a envisagé aussi quelles ressources présentent pour l'esprit et le corps les sociétés de gymnastique. Les mères de famille, a-t-il dit, doivent être assurées que leurs enfants trouvent dans ces exercices le repos de l'esprit, en même temps qu'ils leur donnent plus de confiance en eux-mêmes, en leurs forces musculaires et en leur valeur.

C'est fort bien, mais l'orateur eût dû apporter quelque restriction. Une nation ne se soutiendrait pas seulement avec des citoyens uniquement bien musclés. C'est beaucoup, certes ; cependant, ce n'est pas assez, et, dans l'antiquité, aucune république, que nous sachions, n'a recherché et admiré que les seuls hommes remarquables par leurs vigoureux biceps.

Dans toute cette première partie, M. Deloncle n'a rien dit de bien nouveau, et qui n'ait maintes fois été développé dans des brochures et des feuilles à la solde de la Ligue. Il a recueilli à diverses reprises des marques d'approbation ; mais dans la seconde partie, les applaudissements ont été plus chaleureux. Ce n'est pas qu'il ait fait naître chez ses auditeurs des sentiments patriotiques ; dans ses éloquentes oratoires, il n'a pu que raviver ceux qui animent le cœur de nos populations et n'attendent qu'un prétexte pour se manifester.

L'orateur a examiné ensuite les rapports de la France et de l'Allemagne, exposé, en termes concis, les manœuvres de M. de Bismarck demandant chaque année aux Chambres prussiennes de nouveaux crédits, afin de pousser les armements de sa nation, et, pour arriver à ses fins, présentant toujours le spectre de la France envahissante, armée jusqu'aux dents. Le délégué de la Ligue proteste contre une telle pensée de la France, qui, malgré son désir de voir revenir à elle l'Alsace et la Lorraine, ne songe pas le moins du monde à passer la frontière.

C'est bien plutôt M. de Bismarck qui rêve toujours et n'a jamais rêvé que conquêtes et envahissements ; dans toutes ses campagnes, il s'est annexé quelque province au détriment de ses voisins. Encore aujourd'hui, il jette un regard d'envie sur la Belgique, convoite la succession du roi de Hollande, fait des projets du côté de l'Italie, et songerait même à englober quelques coins de la Pologne. Bismarck est une menace pour l'Europe entière. Il ne songe qu'à faire peur et à pour maxime : la force prime le droit.

M. Deloncle a proclamé que la France de 1870 était l'œuvre de dix-huit siècles et que nos aïeux nous avaient faits le plus grand des peuples. Pourquoi a-t-il hésité à prononcer le mot de Monarchie ? Il eût été plus dans le vrai et n'eût pas, à ce moment, suscité moins d'enthousiasme : au contraire. En outre, il se fût montré fidèle historien.

L'Europe, a-t-il continué, considère que le seul gage de la paix serait la restitution de l'Alsace-Lorraine. Eh bien ! le nouvel empereur ne la fera pas. Frédéric III est pacifique en paroles, et, avec ses dehors de philosophe, n'a-t-il pas déclaré aux Alsaciens-Lorrains, avec toute la brutalité d'un Teuton, qu'ils étaient frères et resteraient Allemands. Singulière fraternité, que celle de ces provinces où les habitants ne laissent échapper aucune occasion pour protester et manifester de leurs sentiments antipathiques pour la prétendue nation sœur !

Les Français, dit en terminant l'orateur, auront à cœur de rejeter tout germe de division, de poursuivre la restitution de l'Alsace-Lorraine, la révision du traité de Francfort et, pour obtenir ce résultat, chacun doit se tenir toujours prêt, savoir sacrifier son temps, se faire soldat et donner à ses frères d'Alsace-Lorraine l'exemple de l'union et de la concorde la plus parfaite.

La Ligue porte ses vœux plus loin et s'oc-



cupes de la crise agricole, industrielle et commerciale que nous suscitent nos ennemis d'outre-Rhin. Sous ce rapport ils l'ont juré : leur but est de nous battre dans un Sedan industriel, comme ils nous ont battus dans le Sedan militaire.

Enfin, la péroraison s'est terminée par un vif pour la France, qui a trouvé de l'écho dans la salle entière.

M. Deloncle parle avec feu : il a été éloquent dans son exposé de la haine de Bismarck contre la France, dans l'hypocrisie de cet ennemi de la paix européenne. Il ne nous coûte pas de le reconnaître. Mais il nous permettra bien de lui dire qu'il n'a pas été complet, qu'il nous a caché le dessous des cartes. La Ligue des Patriotes relève de la Ligue de l'Enseignement, laquelle relève elle-même de la Franc-Maçonnerie.

Le Journal d'Indre-et-Loire, rendant compte du congrès de la Ligue tenu à Tours en 1884, a déjà dévoilé cette affiliation de la Ligue des Patriotes. Voici ce que disait notre confrère à ce sujet :

« Ouvrons le Bulletin de la Ligue (imprimé chez Chaux), de mai-juillet 1884. Le président, Jean Macé, dans son discours d'ouverture (p. 202), annonce la formation des commissions et « d'abord de la commission d'éducation civique et militaire à laquelle se rattachent l'éducation du patriotisme et les fêtes d'enfants — questions introduites par M. de Sabatier-Plantier (le zélé président et fondateur des fêtes d'enfants) ».

« Dès la séance d'ouverture, avant même que la commission se réunisse, un rapport est lu par M. Marsy, qui énumère les sociétés de tir, de gymnastique, de topographie, les unes et les autres avec exercices militaires, rattachées à la Ligue de l'enseignement. Jean Macé insiste en disant que la plupart des cercles de la Ligue ont inscrit à leur programme les exercices militaires, et que, dans la région de l'Est, toutes les sociétés républicaines d'instruction entrent dans le mouvement.

« C'est M. Jeanvrot, ancien conseiller à Angers, qui préside la commission succédant à M. Vauchez, secrétaire général du cercle parisien. Le rapporteur est M. Pedro Lartigue, chef du cabinet de M. le préfet d'Indre-et-Loire. M. Lartigue rend hommage à l'initiative de M. Vauchez pour l'organisation de l'« instruction civique et militaire des adultes ». L'idée s'est propagée avec un élan magnifique. Mais « il faut compter avec les indifférents et les paresseux ; » et, « pour couronner l'œuvre de la Ligue, il ne reste plus qu'un pas à faire... », imprimer à l'éducation civique et militaire de la Jeunesse Française un caractère d'obligation, « privilégier les instructeurs de ces bataillons d'adultes et préparer aussi la réduction du service militaire. Soivent quelques détails sur le moyen d'entraîner les communes et les conseils municipaux dans l'œuvre des bataillons d'adultes, et M. Lartigue termine ainsi la 4<sup>me</sup> partie de son rapport :

« Nous avons constaté avec joie que le mouvement de souscription en faveur de cette œuvre éminemment patriotique et régénératrice s'est particulièrement accentué dans nos loges maçonniques. Que nos frères des départements reçoivent ici nos remerciements les plus sincères pour le dévouement qu'ils n'ont cessé de déployer ; il nous est aujourd'hui permis d'affirmer qu'un des plus puissants auxiliaires de la Ligue de l'enseignement pour l'œuvre nationale de l'instruction civique et militaire de la jeunesse, est la maçonnerie Française que l'on est toujours sûr de rencontrer dans la voie du progrès et de la « civilisation. »

« Puis on met aux voix la motion principale de la commission : « Le Congrès de Tours émet le vœu que le gouvernement présente un projet de loi rendant obligatoires 30 jours au moins chaque année, le dimanche, les exercices militaires sans distinction à partir de l'âge de 17 ans jusqu'au tirage au sort. »

« La discussion s'engage alors sur le point de savoir à qui il appartient d'organiser les bataillons, au gouvernement ou aux communes. « L'affaire est trop importante, dit M. Vauchez, pour être laissée à la liberté des communes. Je rappellerai que, si les pouvoirs publics n'avaient pas sanctionné le mouvement en faveur de l'obligation de l'enseignement primaire, l'agitation que nous avons faite aurait été stérile. Nous avons le droit et le devoir de provoquer un mouvement pareil

pour l'éducation patriotique. C'est notre avenir, c'est notre salut ! (Applaudissements)... Des esprits timorés pensent qu'il ne serait pas possible d'édicter des peines disciplinaires contre les absents aux appels... on se contentera de les rayer des cadres, punition terrible, car la loi disposera sagement que ceux qui auront manqué aux exercices ne bénéficieront pas du renvoi par anticipation de la classe à laquelle ils appartiennent. »

« Un monsieur Lafargue fait observer que la Chambre est déjà saisie de la question par un projet de loi qu'a déposé M. Paul Bert : « Nous n'avons pas à nous en préoccuper, répond M. Marsy... ; il peut être mis d'ici longtemps à l'ordre du jour. Il faut que lorsque ce projet arrivera en délibération, nous ayons déjà préparé l'opinion publique et que le législateur sente derrière lui le pays le poussant à voter la loi... Il faut faire pour l'éducation militaire ce qu'on a fait pour l'éducation laïque, obligatoire et gratuite. » Et alors intervient solennellement Jean Macé : Soyez parfaitement certains que nous aurons l'obligation. Pour mon compte, j'en doute si peu, que je l'ai annoncée à nos petits garçons et jeunes gens du peloton de Mouthiers... Nous avons attendu 30 ans après l'école obligatoire... nous n'attendrons pas 3 ans après cette obligation-là ! » Le vœu est adopté à l'unanimité, et l'on trépigne d'applaudissements. »

Cette citation nous dispense de toute autre preuve et confirme ce que nous disions plus haut : M. Deloncle a été incomplet. Nul doute qu'il ne soit envoyé comme ballon d'essai, et qu'ultérieurement il ne vienne un nouveau conférencier qui fera un pas en avant pour amener lentement mais sûrement ceux qui n'auraient pas souscrit à la première tentative.

On annonce le prochain mariage de M. le comte Robert de Dreux Brézé, fils du vicomte de Dreux-Brézé et de la vicomtesse, née de la Ferronnays, avec M<sup>lle</sup> de La Chapelle.

TIGNÉ. — On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Nous apprenons que le 21 de ce mois a eu lieu l'installation de l'institutrice laïque récemment nommée à l'école de Tigné. »

« Cette installation s'est faite presque subrepticement. »

« M. le Maire était absent du bourg et parcourait la commune pour recueillir des souscriptions destinées à la fondation d'une école libre. »

« Il avait été, il est vrai, convoqué à l'opération par M. l'inspecteur primaire de Saumur, mais il n'avait pas cru devoir déléguer à cette convocation, puisque la municipalité tout entière et le Conseil municipal avaient été d'avis qu'il n'y avait pas lieu d'installer une institutrice imposée à la commune contrairement au désir de toute la population. »

« M. l'inspecteur primaire, en arrivant à Tigné, ne trouva donc pas M. le Maire ; il s'adressa à l'adjoint. Celui-ci lui apprit qu'il trouverait une lettre à son adresse chez un honorable habitant du bourg. »

« L'inspecteur commençait à prendre les allures d'un chien fouetté. Sa déconvenue s'accrut encore en trouvant à l'adresse indiquée un refus catégorique de s'associer à la besogne qu'il venait accomplir. Ennuagé et irrité de son rôle, il retourna chez l'adjoint, et agita devant lui les foudres en fer blanc de l'administration. »

« Il allait télégraphier — on allait suspendre — on allait révoquer — etc., etc... »

« L'adjoint, plus par compassion que par frayeur, finit par consentir à accompagner l'inspecteur primaire. — Mais il fallait avoir les clefs de l'école, où étaient-elles ? Le secrétaire de la mairie dut procéder à une perquisition et on finit par les découvrir dans les archives. — Alors l'installation put avoir lieu en présence du magistrat municipal attristé. »

« Cette réception fraîche peut faire prévoir à la nouvelle institutrice le succès futur de son école. »

« Nous savons déjà que la souscription pour l'entretien de l'école libre est couverte et que par suite cette école pourra s'ouvrir aussitôt après l'expiration des délais prescrits pour la déclaration légale. »

« Toutes nos félicitations aux habitants de Tigné, qui comprennent si bien la nécessité de défendre leurs idées religieuses et leur liberté. — P.-A. MICHEL. »

VERNOIL. — M. Marchand, Jean, propriétaire au village de la Guignardière, commune de Vernoil, a été trouvé baignant dans une mare de sang, étendu sur le dos, son fusil appuyé sur le ventre et déchargé d'un coup.

La charge est entrée sous le menton et est sortie par le sommet du crâne.

M. Marchand était âgé de 49 ans et ne possédait pas, depuis quelque temps, la plénitude de ses facultés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
Vacances de Pâques. — Billets d'aller et retour réduits de 25 0/0.

A l'occasion des Vacances de Pâques, les billets d'aller et retour réduits de 25 0/0, de Paris pour toutes les gares du réseau, ou inversement, ainsi que ceux de toute gare à toute gare dans le rayon fixé par le tarif A n° 9, qui auront été délivrés pendant la période du Mercredi 28 Mars au Dimanche 8 Avril inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du Mardi 10 Avril.

Publications de mariage.

Louis Couturier, sans profession, de Saumur, et Camille-Pauline Lortoux, sans profession, de Saint-Mathurin.

Arthur-Auguste Dupont, comptable (veuf), de Paris, et Zélie-Marie-Louise Maurice, sans profession (veuve), de Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

LES ENCRE D'ANILINE

Une récente circulaire du garde des sceaux, M. Fallières, enjoint aux procureurs généraux de recommander aux officiers ministériels de ne pas employer, pour l'écriture des actes publics, les encres d'aniline.

Un rapport de M. Debray, membre de l'Institut, déclare « que les encres d'aniline, quelle que soit la couleur, n'ont aucune fixité ; qu'elles n'enlèvent pas le papier ; qu'elles disparaissent complètement par de simples lavages, soit à l'eau pure, soit à l'eau ammoniacale, sans altération des papiers ; qu'enfin, elles s'effacent et disparaissent sous l'action prolongée de la lumière ou de l'humidité. »

La circulaire fait observer que les officiers ministériels, en se servant des encres d'aniline, peuvent compromettre les intérêts de leurs clients par la destruction des titres qui les constatent, et s'exposent eux-mêmes à une lourde responsabilité.

Les observations du ministre de la justice ne sont pas moins intéressantes pour tous ceux qui, sans être notaires ou officiers publics, désirent conserver intacts les documents qu'ils écrivent.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 mars.  
Nos rentes, malgré l'accalmie qui règne depuis quelques jours sur le marché, conservent leur fermeté : 3 0/0, 82,05 ; 4 1/2 0/0, 107.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1,380. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 5,128,392 francs de nouveaux prêts, dont 4,316,760 francs en prêts fonciers et 811,632 francs en prêts communaux. Les obligations foncières et communales ont toujours une très ferme attitude. Les Bons de la Presse sont traités à 22 25 ; les Bons à Lots à 129 francs.

La Société Générale maintient fermement son cours de 455. Rappelons que l'assemblée générale des actionnaires aura lieu le 29 courant.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 600.

La Compagnie d'assurances l'Urbaïne-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

L'action de Panama remonte à 277. Les obligations des diverses séries conservent un bon courant d'affaires et relèvent également leurs cours sous la reprise des actions de cette compagnie.

C'est le 5 avril qu'aura lieu, en assemblée générale, la désignation du nouveau directeur de l'Assurance Financière.

Le bilan de la Société des Immeubles de France pour l'exercice dernier donne un excédent de 1 million 767 mille francs. L'assemblée générale des actionnaires aura lieu le 27 courant.

La Société Industrielle des Métaux a repris et dépassé le cours de 1,100.

La Transatlantique clôture à 518,75. Le Comptoir d'Economie s'inscrit à 1,031,25. Grande fermeté sur nos chemins de fer.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 27 mars, 1 h. 08, soir.

MISE A LA RETRAITE DE M. BOULANGER

Sur la proposition du ministre de la guerre, conformément à l'avis unanime du conseil d'enquête, le Président de la République vient de signer le décret mettant d'office le général Boulanger à la retraite.

M. Labeyrie, trésorier général à Bordeaux, est nommé directeur de la Caisse des dépôts et consignations.

L'union des gauches discute actuellement s'il est opportun de faire une interpellation sur la politique générale.

## MAGASINS DE LA GLANEUSE

Information

Désirant conserver l'exclusivité de nos Modèles de Chapeaux, nous ne ferons plus d'ETALAGES - EXPOSITIONS le Jeudi-Saint, mais nous engageons vivement les Dames à venir nous visiter, ne serait-ce qu'à titre de renseignements, car aux Modes, elles trouveront des modèles de Chapeaux d'un cachet tout Parisien, dessinés et garnis spécialement pour nous ; et aux autres Comptoirs, des Assortiments considérables et des prix défiant toute concurrence.

Actuellement, aux Comptoirs de Ganterie et de Rubans, nous avons quelques affaires dont les prix sont à 50 0/0 au-dessous de leur valeur réelle, aussi ne saurions-nous trop engager notre Clientèle à venir en profiter immédiatement, ces Occasions devant être épuisées en quelques jours.

MAGASINS DE LA GLANEUSE.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 25 mars :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Les funérailles de l'empereur Guillaume ; Les manifestations boulangistes ; M. Carnot père. — Chronique des beaux-arts, par Olivier Merson. — Le Zanzare, nouvelle, par Gustave Toudouze. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Les manifestations boulangistes : Signature de la protestation dans les bureaux de la Cocarde ; Rue Montmartre ; La distribution des cocardes. — M. Carnot. — Berlin : Translation des restes de l'empereur Guillaume du palais impérial à l'église du Dôme. — Les funérailles de l'empereur Guillaume ; Exposition du corps dans l'église du Dôme ; le défilé du cortège ; Le cortège passant sous l'arc-de-triomphe de Friedrichstrasse ; Arrivée du corps au mausolée de Charlottenbourg ; L'empereur Frédéric III devant le cercueil de son père ; Décoration de la porte de l'église du Dôme. — Charlottenbourg : Le Château, résidence actuelle de l'empereur Frédéric III. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog. ;  
Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/3 kilog. ;  
La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes ;  
Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte ;  
Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :  
Des Complètes Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Uicères, Tumeurs, Gommés, Eucostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.  
Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Le Maire de la commune de Brain-sur-Alloues, en conformité de la loi du 3 mai 1841, donne avis que ladite commune se propose de poursuivre contre M<sup>me</sup> MARIE-FLAVIE MESNET DE LA COUR, veuve de M. ALEXANDRE-JOSEPH GIGAULT DE MARCONNAY et contre M. ANATOLE GIGAULT DE MARCONNAY, son fils, demeurant tous deux commune de Brain-sur-Alloues, propriétaires indivis, l'expropriation, pour cause d'utilité publique, d'une parcelle de terrain de 91 centiares, faisant partie du n° 1657, section A du plan cadastral, laquelle parcelle est nécessaire pour la construction d'une nouvelle section du chemin vicinal ordinaire n° 8.

Le plan de cette section, indiquant la parcelle mentionnée ci-dessus, sera déposée pendant huit jours, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1888, à la mairie de Brain, où chacun pourra en prendre connaissance et faire consigner ses observations.

Mairie de Brain-sur-Alloues, le 26 mars 1888.

Le Maire, CH. BRUAS.

**A LOUER**  
**Pour la Saint-Jean 1888,**  
**UNE PETITE MAISON**  
 Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.  
 S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi de bureau dans une maison de commerce ou dans une administration.  
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 à 15 ans ayant de bonnes références.  
 S'adresser au bureau du journal.

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**  
 PRÉPARE AUX  
**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**  
 ET A L'EMPLOI  
**D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte**

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

**EPICERIE PARISIENNE**  
**MAISON IMBERT ET FILS**  
 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

SUCRE, 1<sup>er</sup> choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05  
 — cassé régulier, le kilog. 1 15  
**CAFÉ GRILLÉ**, bonne qualité, le 1/2 kilog. 2 40  
 — 1<sup>re</sup> qualité, — 2 60  
 — extra, — 2 80  
 — mélange supérieur — 3 »

**Couronnes Funéraires en tous Genres**  
**SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL**  
 ANCIENNE MAISON CUPIT  
**COCHET-CHAILLOUX**  
 Successeur  
 20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Flours Artificielles et Plantes d'Appartement  
 Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

**ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES**  
 Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

**GUÉRISON CERTAINE**  
 DE TOUTES LES  
**Affections de la Peau**  
 DARTRES, ECZÉMAS,  
 Psoriasis, Acné, etc.,  
 des PLAIES et  
 ULCÈRES VARIQUEUX  
 considérés comme incurables  
 par les Princesses de la Science



Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, le produit agit avec une efficacité sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin Spécialiste, et, rue St-Hilaire, AMELUN (S.-et-M.).  
 CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

**LESSIVE - IRIS** LE PAQUET  
 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer  
 Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.  
 Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

**DENTS**  
**Léon A. Fresco**  
 Chirurgien-Dentiste  
 68, QUAI DE LIMOGES  
 SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CACAO VAN HOUTEN**  
 pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

**Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.**

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épicerie, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. DHUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 MARS.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	82	82 10	Est	795	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	522	522 50
3 % amortissable	83 95	86 05	Paris-Lyon-Méditerranée	1268 75	1271 35	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	530	534	Est	391 50	393 75
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1168	1162 50	— 1865, 4 %	522	522	Midi	399 25	398 75
4 1/2 % (nouveau)	107 10	107	Nord	1535	1545	— 1869, 3 %	410	411 75	Nord	407 75	407 75
Obligations du Trésor	514	—	Orléans	1341 25	1343 75	— 1871, 8 %	403	403	Orléans	400 75	401
Banque de France	3505	3510	Ouest	897 50	895	— 1875, 4 %	524	525 75	Ouest	400	400
Société Générale	455	455	Compagnie parisienne du Gaz	1987 50	1983	— 1876, 4 %	525	525	Paris-Lyon-Méditerranée	399	399 75
Comptoir d'escompte	1031 25	1031 35	Canal de Suez	2128 75	2132 50	Bons de liquid. Ville de Paris	531	532	Paris-Bourbonnais	397	397 25
Crédit Lyonnais	582 50	573 75	C. gén. Transatlantique	518 75	520	Obligations communales 1879	478 75	478 75	Canal de Suez	599	600
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1389	1381 25	Russe 5 0/0 1870	96	97	Obligat. foncières 1879 3 %	488 50	486 50	Panama 6 0/0	340	345
Crédit mobilier	305	306 25				Obligat. foncières 1 63 3 %	384 50	385			
Canal Intér.-Panama	277 50	280									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS									
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS					SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.					ANGERS - SAUMUR - TOURS				
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(ori.)	»	4 16	8 34	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 36	3 05	5 42	11 7
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état)	»	8 31	4 13	8 30	Saumur(état)	»	8 10	12 09	»	3 17	5 54
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	»	8 37	4 26	8 43	Blou	»	8 19	12 18	»	3 26	6 03
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a)	»	9 19	4 55	9 08	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 30	6 14
Brezé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 1	»	4 40	8 56	— (dép.)	»	9 29	5	9 20	Noyant-Méon	»	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55	9 08	de Vaudelnay	»	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	»	9 50	5 20	5 44							
Thouars	2 53	8	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	»	9 57	5 27	6 21	9 51						
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52												
Poitiers	»	16 33	»	»	»	»	12 12												

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
 Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.